



AR Prefecture

005-200034502-20240228-2024_023-DE
Reçu le 05/03/2024

Extrait du registre des

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 28 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-huit du mois de février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du vingt-trois février 2024 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Étaient présents : 16

Mme Manon ATHENOUR, Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Roland BERNARD, Mme Aurélie DESSEIN, M. Fabien FERRARO, Mme Marie FESTA, M. Frédéric GAILLAND, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. Christian GONSOLIN, M. Rémy GONSOLIN, M. Dominique GOURY, M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Virginie LE TOUMELIN et Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Étaient absents : 3

Mme Emilie DROUHOT, Mme Nathalie LAJKO et Mme Nelly MARY.

Étaient absents et représentés : 2

Mme Emilie DROUHOT ayant donné pouvoir à Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Nathalie LAJKO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

CONVENTION DE PARTENARIAT MON PROJET DE BOUTIQUE – INITIATIVE ALPES PROVENCE

Monsieur le Maire

Rappelle aux membres du Conseil municipal que la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur s'est engagée depuis plusieurs années sur le programme national « Ma boutique à l'essai » via une intermédiation avec l'association Initiative Alpes Provence. Ce dispositif a rencontré un vif succès sur le cœur de bourg.

Rappelle que ladite association nous propose un dispositif similaire avec « Mon Projet de Boutique ». Il s'agit d'une opération de redynamisation du centre-ville qui permet de créer de l'activité commerciale au sein de locaux commerciaux vacants. La démarche globale vise à soutenir une collectivité locale (EPCI ou commune) dans sa politique de redynamisation de centre-ville. « Mon Projet de Boutique » comprend notamment les opérations « Ma Boutique à l'Essai » et « Ma Boutique Ephémère ».

Rappelle que les dispositions de la convention prévoient de définir les modalités de coopération entre la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur et Initiative Alpes Provence. L'objectif est de pérenniser ces actions de redynamisation du cœur de bourg et d'entériner un partenariat actif afin de favoriser le développement de l'opération. La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur s'engage à verser une participation financière de 500 € par boutique ouverte pour cette action. Afin de contribuer à l'essor du dispositif « Ma boutique à l'essai », la commune s'engage également à participer à l'ensemble des réunions (comité de pilotage, comité de sélection) ou événements relatifs au dispositif.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le projet de convention d'Initiative Alpes Provence.

Considérant la nécessité de formaliser une convention avec l'association Initiative Alpes Provence pour la pérennisation du dispositif « Ma Boutique à l'essai ».



AR Prefecture

005-200034502-20240228-2024_023-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Approuver le projet de convention d'Initiative Alpes Provence et de prévoir les crédits nécessaires au budget.

ARTICLE 2. Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Membres en exercice :	19	Pour :	18
Membres présents :	16	Abstention :	0
Membres représentés :	2	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 05 MARS 2024

Affiché ou publié le : 01 MARS 2024

Ainsi fait et délibéré le 28 février 2024

Pour copie conforme

Le Maire

Laurent DAUMARK